



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 04534

Numéro SIREN : 502 705 106

Nom ou dénomination : 2B2M

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2014 sous le numéro de dépôt 105178



1410528501

DATE DEPOT :	2014-11-13
NUMERO DE DEPOT :	2014R105178
N° GESTION :	2008B04534
N° SIREN :	502705106
DENOMINATION :	2B2M
ADRESSE :	5 passage du Chantier 75012 Paris
DATE D'ACTE :	2014/10/31
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL
NATURE D'ACTE :	NOMINATION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET S

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

*Agrément de l'apport par M. Benoit MAURER de 19 actions de la Société
au profit de la société Editions IMHO*

Les Associés, après avoir entendu la lecture du rapport du Président faisant état du projet d'apport par M. Benoit MAURER, des 19 actions qu'il détient dans le capital de la Société, au profit de la société Editions IMHO,

Ayant pris acte que l'article 13 des statuts de la Société stipule que toute cession d'actions de la Société à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la Société,

déclarent avoir obtenu toutes les informations requises sur les termes et conditions dudit apport dans un délai suffisant pour leur parfaite information,

agréés purement et simplement l'opération d'apport qui leur a été présentée au terme de laquelle le capital social de la société sera entièrement détenu par la société Editions IMHO,

déclarent unanimement s'estimer entièrement remplis de leurs droits au titre de l'article 13 des statuts et renoncer au formalisme prévu par cet article au titre de l'opération d'apport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Nomination du commissaire aux comptes titulaire

Les Associés, connaissance prise du rapport du président de la Société, décident de nommer la société AUDICA, dont le siège est 29 avenue Raspail – 94100 Saint Maur des Fosses et représentée par Monsieur Gilles DEHAN, en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société, pour une durée de six (6) exercices prenant fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes qui seront clos au 31 décembre 2019.

La société AUDICA a fait savoir par avance qu'elle acceptait cette nomination et satisfaire à l'ensemble des conditions posées par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Nomination du commissaire aux comptes suppléant

Les Associés, connaissance prise du rapport du président de la Société, décident de nommer Monsieur Michel VOUSVOUKIS, né le 10 mai 1954 à AIT ISHAQ (MAROC) demeurant 99 bis rue de Reuilly 75012 PARIS, en qualité de commissaire aux comptes suppléant de la Société, pour une durée de six

(6) exercices prenant fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes qui seront clos au 31 décembre 2019.

Monsieur Michel VOUSVOUKIS a fait savoir par avance qu'il acceptait cette nomination et satisfaire à l'ensemble des conditions posées par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION
Pouvoir pour les formalités

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

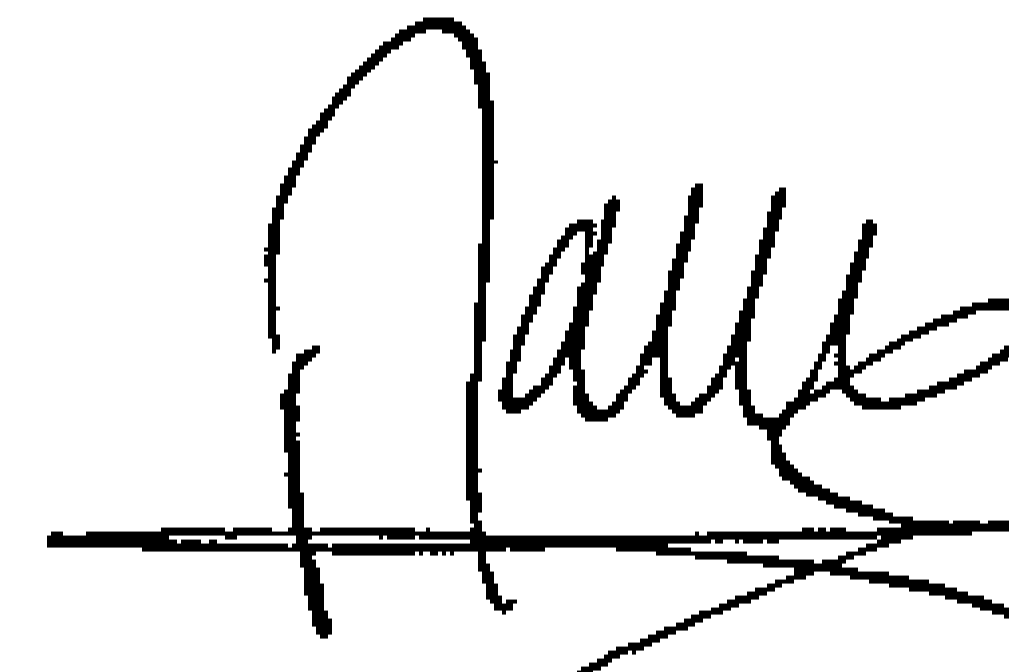
* *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures 20.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les Associés.



EDITIONS IMHO
M. Benoît Maurer
Associé



M. Benoît MAURER
Associé



M. Benoît MAURER
Président